

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

## SÉANCE DU 28 JUIN 2018

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 22 juin 2018, s'est réuni à 20h30 au Salon des Halles – Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, Sabrina VAUDEVILLE, Sabine TIHA, MM. Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCÉNT, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. Alain THIERY, Mme Marie-Lucie HENRY, MM. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Hervé BERTRAND, Jean-Christophe AUBERT, Pascal BAUCHE, Frédéric BREGEARD, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Mmes Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, M. Thibault VALOIS, Mme Claudine COLAS, MM. Joël GERARD, Francis VILLAUME, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** MM. Gérard FRANÇOIS (*pouvoir à M. Christian GEX*), François GENAY (*Remplacé par M. Thierry CHOFFAT*), Bernard VAUTRIN, Ghislain GALLAND (*pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR*), Mmes Bernadette GAUCHÉ, Edith BAGARD (*pouvoir à M. Frédéric BREGEARD*), MM. Michel BOESCH (*pouvoir à Mme Colette MANSUY*), Ludovic CHAUMET (*pouvoir à M. Jonathan HAUVILLER*), Mmes Annie GUILLEMOT (*pouvoir à Mme Catherine LAURAIN*), Alexandra HUGO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jacques LAMBLIN (*pouvoir à Mme Catherine PAILLARD*), Jean-Luc LEFEUVRE (*pouvoir à M. François FRASNIER*), Bernard RECOUVREUR (*pouvoir à M. Jean-Christophe AUBERT*), Benoît TALLOT (*pouvoir à M. Pierre-Jean COURBEY*), Mmes Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, Marie VIROUX (*pouvoir à M. Christian FLAVENOT*), Michèle WALTER (*pouvoir à Mme Joëlle di SANGRO*), MM. Pascal BURGAIN, Jean-Luc DEMANGE (*pouvoir à M. Alain THIERY*), Vincent VAUTHIER (*pouvoir à Mme Virginie BURTIN*), Bernard ZABEL (*remplacé par M. Alain FORTIER*), Philippe ALAVOINE (*pouvoir à M. Francis VILLAUME*)

**ÉTAIENT ABSENTS :** M. Gérald BARDOT, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Anne LASSUS, M. René KRYZS

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Virginie BURTIN

**RAPPORTEUR :** M. le Président

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 5 JUILLET 2018 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

**DÉLIBÉRATION N° 2018-151 : Marchés publics – Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire sur la commune de FLIN**

Il est rappelé à l'Assemblée que le projet de CIVIT sur la commune de FLIN a été présenté lors du séminaire de 2017.

Il est également rappelé à l'Assemblée la délibération n°2017-278 du 4 septembre 2017 par laquelle elle autorisait le Président à solliciter des subventions pour le financement de ce projet. Ce projet vise à accueillir les activités suivantes :

- Un Pôle d'Innovation, de recherche et de développement,
- Un Pôle de dynamisation des parcours vers l'emploi,
- Un Pôle de coworking,
- Un Pôle culturel, évènementiel et touristique,

Suite à cette délibération, une procédure de concours de maîtrise d'œuvre a été lancée afin de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la création de ce Pôle sur le site de l'ancien séminaire de FLIN.

Sur les 55 candidatures réceptionnées, trois candidatures ont été sélectionnées :

- CABINET B2H ARCHITECTES,
- CABINET STUDIOLADA ARCHITECTES
- CABINET FRANCOIS ET HENRION ARCHITECTES-URBANISTES

Ces trois candidats ont remis une esquisse et suite à l'avis du jury du 30 mai 2018, le cabinet B2H ARCHITECTES a été désigné lauréat du concours par le pouvoir adjudicateur.

Suite à la négociation avec le lauréat et à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 25 juin 2018, il est proposé à l'Assemblée :

- De verser pour la réalisation d'une esquisse, 23 000 euros à chacun des trois candidats nommés ci-dessous :
  - o CABINET B2H ARCHITECTES, à titre d'acompte sur le montant de la rémunération à lui verser dans la cadre de la mission de maîtrise d'œuvre.
  - o CABINET STUDIOLADA ARCHITECTES
  - o CABINET FRANCOIS ET HENRION ARCHITECTES-URBANISTES
- D'autoriser le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un CIVIT sur la commune de FLIN avec le cabinet B2H ARCHITECTES pour un montant de 365 150 € H.T intégrant l'esquisse, soit 10.9% sur la base d'une enveloppe de travaux au stade d'esquisse de 3 350 000 euros H.T,
- A signer tout document relatif à cette affaire.

*Le Conseil de communauté, après avis de la Commission d'Appel d'Offres et du Bureau, à l'unanimité (abstention de M. Pascal BAUCHE),*

- Autorise le versement de 23 000 euros H.T à chacun des candidats suivants pour la réalisation d'une esquisse :
  - o CABINET B2H ARCHITECTES à titre d'acompte sur le montant de la rémunération à lui verser dans la cadre de la mission de maîtrise d'œuvre.
  - o CABINET STUDIOLADA ARCHITECTES
  - o CABINET FRANCOIS ET HENRION ARCHITECTES-URBANISTES
- Autorise le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un CIVIT sur la commune de FLIN avec le cabinet B2H ARCHITECTES pour un montant de 365 150 € H.T intégrant l'esquisse, soit 10.9% sur la base d'une enveloppe de travaux au stade d'esquisse de 3 350 000 euros H.T,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré à Lunéville, le 28 juin 2018.

Pour expédition conforme,  
Le Président,  
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20180628-2018-151-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2018

Affichage : 05/07/2018